



Compte rendu de la réunion du 30 octobre 2025 relative au stationnement durant la fête foraine.

Participants

- mairie : E Chevalier, N Marguerier (cabinet du maire), représentants de la direction de l'évènementiel, de la police municipale et de la direction santé publique
- M Bailly Maistre représentant des forains
- CIQ Cézanne Torse : M Braunstein, H Capes, M Kapferer

Par un courrier de début septembre, le CIQ a demandé qu'une réunion soit organisée à l'automne bien en amont de la traditionnelle fête foraine qui a lieu chaque année en février-mars. Il apparaissait en effet nécessaire, compte tenu des travaux importants réalisés dans la plaine nature et de la rénovation complète de l'avenue des Déportés et de la rue Coubertin, de tenir compte de cette nouvelle donne pour le quartier. Celle-ci, qui a pour conséquence pratique la suppression de près d'une centaine de places de parking, implique de fait que la

desserte de la foire se fasse pour l'essentiel à pied, en vélo ou en transports collectifs et que le recours à la voiture individuelle soit le plus réduit possible.

A cette fin et pour éviter les stationnements anarchiques et les désordres de tout type constatés ces dernières années, le CIQ a fait les demandes suivantes :

- développer le recours aux transports en commun en augmentant la fréquence des nombreuses lignes de bus desservant la zone, en mettant en place des navettes gratuites le mercredi et les week-end à l'instar des dispositifs prévus dans d'autres villes (les Nauticales de La Ciotat, les Rendez vous de l'Histoire à Blois) et en envisageant le recours au petit train touristique existant à Aix (dont chaque unité peut transporter plus de 100 personnes).
- éviter le stationnement anarchique en mettant en place tout le long de l'avenue des Déportés et de la rue Coubertin des potelets de sécurité à l'instar de ceux qui existent déjà sur une partie de ces voies. Cela permettra d'apaiser la circulation durant la foire.
- envisager la réduction du format de la foire au vu du constat effectué l'an dernier qu'il y avait beaucoup d'espaces libres entre certains stands notamment ceux placés près de la piscine ce qui permettrait de maintenir un espace de parking à cet endroit.
- prévoir une communication d'ampleur sur la nouvelle donne en matière de stationnement durant la foire et sur l'absolue nécessité d'utiliser le moins possible la voiture individuelle. Il a notamment été demandé que ce message soit fortement repris dans un numéro d'Aix le Mag et qu'une interview de la maire soit faite à ce sujet dans la Provence.

En réponse à ces questions , Mr Chevalier a demandé à ce que l'on examine avec la métropole ce qui peut être amélioré en matière de desserte des lignes de bus régulières et de la possibilité de prévoir

des navettes gratuites les mercredi, samedi et dimanches après midi en précisant que cela impliquera des coûts supplémentaires pour la ville. S'agissant du petit train touristique, il a demandé à ce que le dossier soit examiné mais, qu'en tout état de cause, au-delà de l'aspect financier, cela impliquera une délibération municipale ainsi qu'un arrêté préfectoral précisant le cheminement prévu pour le train.

En ce qui concerne la mise en sécurité des trottoirs via des potelets métalliques, il a exprimé une certaine réticence en raison du coût d'installation de ces équipements et surtout du coût d'entretien qui résulte des nombreux potelets endommagés par les automobilistes. Il a aussi précisé que la ville, compte tenu de cette situation, était en réflexion sur une politique de suppression de ces potelets. Si cette position était confirmée par le maire, le CIQ a demandé à ce que des balises en plastique soient disposées sur les portions de voies dépourvues de potelets ainsi que sur le rond point devant la traverse Saint Pierre.

Il a été précisé qu'un article substantiel sera consacré dans le numéro d'Aix le Mag de janvier 2026 à la problématique du stationnement afin d'alerter les visiteurs sur la nécessité de modifier leurs comportements en matière de déplacements. Cet article mentionnera en particulier les nombreuses places de parking disponibles dans l'environnement de la foire (Rambot, Malacrida et Carnot). Il y aura lieu de reprendre à cette occasion le constat chiffré fait ce printemps par le CIQ. Le CIQ a aussi demandé à ce que soit mentionnée l'existence du parking gratuit des écoles maternelle et primaire du Val Saint André (avenue Cassin) qui est peu utilisé le week-end et qui est le plus proche de la foire. Il a aussi été acté que la prairie servant de parking de délestage située au niveau du pont de la Torse resterait fermé conformément à l'engagement pris par le maire lors de la visite de quartier de ce printemps. Il a aussi été

envisagé de fermer le petit parking au nord du parc de la Torse situé au débouché du Chemin du Roc Fleuri.

La demande de réduction du format de la foire n'a pas été prise en compte.

Il a enfin été convenu que sur les points en questionnement (navettes gratuites, fréquence des bus, train touristique, potelets de sécurité...), des réponses (positives ou négatives) seraient apportées au CIQ avant les vacances de Noël.

Mr Chevalier a aussi indiqué qu'en raison de la période de réserve pré-électorale qui a commencé le 1^{er} septembre, le maire ne fera sans doute pas d'interview sur cette question.

A la fin de la réunion, les représentants de l'amicale des pompiers d'Aix qui regroupe les centres de la Chevalière et de la Torse ont évoqué une demande pour l'organisation d'un bal des pompiers sur le parking Carcassonne, côté centre de secours (pour une jauge d'environ 2000 personnes). Ce serait la 11^{ème} manifestation de ce type qui est organisée chaque année dans un lieu différent et dont les bénéfices sont reversés à des associations d'enfants malades (l'an dernier près de 10 000 euros ont ainsi été distribués). Cette manifestation est prévue le samedi 22 août prochain de 19h à 2h du matin. Compte tenu des caractéristiques de cette manifestation et de la bonne image des pompiers, le CIQ ne s'est pas opposé à cette proposition mais a obtenu que l'horaire prévu soit avancé d'une heure (18- 1h du matin).

Michel Braunstein
Président du CIQ Cézanne-Torse

